Requalification de la résidence Palmiers 1 & 2 - KOUTIO - Commune de DUMBEA

Travaux sur bâtiments et espaces privatifs –
Extension des terrasses, construction des perrons et des LP

Lot 10 – PEINTURE - Zones A, B, C, D

Pièce n° 03 – Cahier des Clauses Techniques Particulières

Marché privé de Travaux

Fonds Calédonien de l'Habitat - S.A.S AU CAPITAL DE 15 550 000 000 F CFP - R.C.S NOUMEA B 705 210
1 rue de la Somme - BP 241 - 98845 Nouméa Cedex -Tél. (687) 26 60 00 - Fax. : (687) 26 60 02
Réclamation : 05 10 15 (appel gratuit)
www.fsh.nc

Lot 10 : PEINTURE

A- PRESCRIPTIONS GENERALES

1. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Le présent lot a pour objet l'exécution des travaux suivants :

- La peinture des murs et des poteaux extérieurs des terrasses et sous la zone porche pour les duplex : les nouvelles cloisons agglos et en fibrociment, aux endroits des zones touchées par les travaux
- Les peintures sur boiserie : porte bois existante 2 faces zone porche,
- Les peintures des ouvrages métalliques visibles sur arbalétriers et bandeaux métallique des terrasses des duplex et toutes la structure des terrasses des collectifs,
- Le nettoyage de mise en service,
- Ravalement général des bâtiments duplex et collectifs
- Murs intérieurs et extérieurs et charpente métallique des locaux poubelles

Ainsi que tous les travaux s'y rapportant, y compris ceux non explicitement décrits, mais nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages.

2. PRESTATIONS DIVERSES

Les travaux comprennent en outre toutes les sujétions qui y sont afférentes et qui sont implicitement incluses dans les prix unitaires, notamment :

- La fourniture, l'amenée, le montage et le repli des échafaudages, engins et matériels de chantier, y compris les équipements de sécurité,
- la présentation des palettes de couleurs et matériaux au Maître d'Œuvre avant toute commande et approvisionnement,
- L'exécution des échantillons à la demande du Maître d'Œuvre,
- L'emploi de personnel qualifié,
- La fourniture des peintures, vernis, et tous matériaux nécessaires à la mise en œuvre,
- La protection des sols, des ouvrages et équipements non peints,
- Le nettoyage de toutes les salissures sur le chantier lors de l'exécution des travaux et l'enlèvement des déchets.

3. LIMITE DES PRESTATIONS

Sont exclues du présent chapitre et décrites dans : RAS

4. NATURE - QUALITE - PROVENANCE DES MATERIAUX

Les matériaux utilisés sur le chantier devront être conformes aux spécifications des Normes Françaises et principalement aux normes ci-après, sans que cette liste soit limitative :

- NFT 30.001 : Dictionnaire technique des peintures et des travaux de peinture,
- NFT 30.003 : Classification des peintures, vernis et produits connexes
- NFT 30.804 : Peintures pour le bâtiment. Spécification des peintures microporeuses pour façades,
- NFT 30.805 : Guide relatif aux produits de peinture utilisés dans les travaux de peinture du bâtiment,
- NFT 30 806 : Travaux de peinture des bâtiments,
- NFT 31 004 : Pigments. Minium pour peinture,
- NFP 78.331 : Mastic à l'huile de lin.

5. MISE EN ŒUVRE ET EXECUTION DES OUVRAGES

La mise en œuvre et l'exécution des ouvrages seront conformes aux spécifications des DTU et documents suivants :

- DTU 39 : Miroiterie - Vitrerie - Cahier des Clauses Techniques et Cahier des clauses spéciales,
- DTU 59.1 : Peinture - Cahier des Charges et additif - Cahier des Clauses Spéciales et Mémento.

6. RECEPTION DES SUPPORTS

Avant tout commencement des travaux, l'Entrepreneur du présent lot procédera à la réception des supports.

En cas de salissures, imperfections ou malfaçons, il le fera constater au Maître d'Œuvre qui prendra toutes dispositions nécessaires.

Une fois les travaux commencés, les supports seront considérés comme acceptés. En aucun cas, l'Entrepreneur ne pourra prétendre à des suppléments pour quelque cause que ce soit.

7. PROTECTION DES OUVRAGES NON PEINTS

Pendant l'exécution des travaux de peinture, toutes les précautions seront prises par le titulaire pour protéger les surfaces qui pourraient être tachées, rayées, attaquées, ou endommagées (carrelages, stratifiés, menuiseries aluminium, appareils sanitaires, etc.).

B- DESCRIPTION DES OUVRAGES – POSITION

Les teintes des peintures seront choisies sur place après validation du maitre d'œuvre et du maitre d'ouvrage

10.1 PEINTURE SUR MURS EXTERIEURS

a –murs existants revêtement type D3

- Lavage à haute pression des zones existante devant être peinte
- Vérification du support égrenage et ponçage du support avec rebouchage partiel si nécessaire
- 1 couche de fixateur de fond à 200 gr/m².
- 1 couche de revêtement 400g/m²,
- 1 couche de finition aspect velouté à 400 g/m

Position : Duplex et collectifs : Zone terrasse et porche compris poteau béton

b –Tableaux en D2

- 1 couche de fixateur approprié suivant le support, couleur claire au choix 200 g/m2.
- 2 couches de peinture de finition aux résines acryliques ou siloxanes finition mat ou satinée avec 200 g/m2/couche.

Au droit des baies et fenêtres des terrasses et portes coté porte d'entrée
Murs des locaux poubelles

10.2 PEINTURE MICROPOREUSE SUR BOISERIES

- Travaux préparatoires nécessaires (brossage, grattage, ponçage, rebouchage)
- Couche d'impression
- 2 couches de peinture acrylique micro poreuse en phase aqueuse de finition veloutée, couleur claire au choix.

Position : Duplex et collectifs (porte d'entrée duplex et porte buanderie collectifs)

- Portes existantes
- Bâtis existants

10.3 PEINTURE LAQUE POLYURETHANE SUR OUVRAGES METALLIQUE

- Dérochage si nécessaire.
- 1 couche générale Hempadur 45880 50 microns
- Finition en 2 couches de peinture Hempathane 55610 50 microns / couche Ou similaire. Couleur au choix.

Position : Duplex et collectifs

a- Poteaux
b- Arbalétrier
c- Bandeaux
d- Local poubelle 1 (bât F-G) (compris charpente, potelets et cadre avec grille)
e- Local poubelle 2 (bât H-I) (compris charpente, potelets et cadre avec grille)
f- Local poubelle 3 (bât O) (compris charpente, potelets et cadre avec grille)
g- Local poubelle 4 (bât Q) (compris charpente, potelets et cadre avec grille)

10.4 PEINTURE SUR P.V.C.

- Brossage des salissures.
- Dégraissage éventuel au trichloréthylène pour les parties neuves.
- Deux couches de peinture mate acrylique à la pliolite famille VII groupe 1, sous-groupe 1C.

Position : Duplex et collectifs, nouvelle DEP des gouttières

10.5 - NETTOYAGE INTERIEUR DE MISE EN SERVICE

Comprenant :

- Le nettoyage de fin de chantier de l'ensemble des terrasses et poches de chaque bâtiment est à la charge du présent chapitre qui pourra sous-traiter tout ou en partie. (il est entendu que chaque entreprise aura au préalable évacué tous les gravois et matériels qui la concernent.)
- Revêtements de sols et murs, menuiseries aluminium ayant été impacté par les travaux, etc…

Ravalement de l'ensemble des façades

10.6 MISE EN PLACE DES ECHAFAUDAGES OU NACELLES, DES PROTECTIONS

Si ce poste n'est pas inclus dans les prix unitaires décrits aux postes suivants, chiffrer l'ensemble de cette prestation.

Choix par l'entreprise du type d'échafaudage, de nacelle, d'échelle correspondant au chantier (location, montage, démontage...).

10.7 TRAVAUX PREPARATOIRES

Travaux préparatoires de l'ensemble des façades de chaque bâtiment avant application de la peinture de finition sur les murs existant autre que ceux traités par le poste 10.1 (postes suivants) :

a – **Lavage et traitement anticryptogamique** (fongicide curatif et préventif type "Fongimur") sans rinçage. Lavage à haute pression compris brossage jusqu'à retrouver des fonds sains secs et non pulvérulent avec une application d'un produit adapté type "Décrass net" ou autre. Enlèvement des anciens traitements de fissures lorsque non adhérents.

b – **Traitement et reprises des surfaces** :

- Traitements des éclats de béton et épaufrures au mortier PCC à base de ciment hydraulique polymère de classe R2 selon NF EN 1504-3. Compris passivation des fers apparents : ouverture pour mise à nu des fers, évacuation des parties non adhérentes, passivation des fers (application d'une barbotine) et rebouchage en reformant l'aspect de surface avec un enduit adapté, fissures allèges, linteaux, ... avec mise en œuvre d'un entoilage de finition au droit des reprises.
- le traitement des bétons dégradés,
- Traitement des fissures selon normes DTU en vigueur : Le joint sera ouvert à la disqueuse sur 5 mm de large et 8 mm de profondeur. Calfeutrement sur fond de joint avec un mastic acrylique et finition par un enduit sans retrait. Finition avec entoilage suivant importance

10.8 PEINTURE IMPER I3

- Brossage, égrenage.
- 1 couche de fond à 250 g/m² pour la fixation.
- Traitement avec rebouchage et pontage localisé si nécessaire.
- 1 couche intermédiaire spécifique à 400 g/m².
- 1 couche de finition d'imperméabilisation aspect velouté à 400 g/m²

Le revêtement sera arrêté entre 15 et 25 cm du sol en bas de mur et sera réalisé en pliolite.

10.9 PEINTURE SUR P.V.C.

- Brossage des salissures.
- Dégraissage éventuel au trichloréthylène pour les parties neuves.
- Deux couches de peinture mate acrylique à la pliolite famille VII groupe 1, sous-groupe 1C.

Position : Duplex et collectifs, DEP existantes autre que celle prévues au poste 10.4

10.10 PEINTURE LAQUE POLYURETHANE SUR OUVRAGES METALLIQUE

- Grattage et ponçage si nécessaire
- Traitement antirouille des zones corodées compatible avec la peinture de finition.
- 1 couche générale Hempadur 45880 50 microns
- Finition en 2 couches de peinture Hempathane 55610 50 microns / couche Ou similaire. Couleur au choix.

Position : Bandeaux et bandes de rives existantes des Duplex et collectifs

10.11 PEINTURE MICROPOREUSE SUR BOISERIES

- Travaux préparatoires nécessaires (brossage, grattage, ponçage, rebouchage)
- Couche d'impression
- 2 couches de peinture acrylique micro poreuse en phase aqueuse de finition veloutée, couleur claire au choix.

Position : collectifs (porte d'entrée des appartements et placard technique des collectifs)

- Portes existantes
- Bâtis existants